

PÈLERINAGE NATIONAL DE L'APPRR A ANNECY
DU VENDREDI 27 AU LUNDI 30 SEPTEMBRE 2024

Organisation : Agence BIPEL (IM 035 1000 40) 24 rue des Tanneries 75013 PARIS

BULLETIN D'INSCRIPTION

A adresser avec votre règlement **avant le 15 juin 2024** à BIPEL :
Veillez écrire en lettres capitales et cocher les options retenues M.

et/ou Mme (Nom et Prénoms)

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. :Mail :

Diocèse de : Adhérent à l'APPRR* OUI NON

Aumônier*	Père/Mère*	Frère/Sœur*
De Prêtre(s)**	Religieux(ses)**	Consacré(s)**

*Entourer la bonne situation

**indiquer le nombre

Prix du pèlerinage /pers : 490 € ou tarif de solidarité : 540 €

Santé : Prière de préciser tout handicap, allergies alimentaires, diabète, ou autre, afin que nous puissions organiser au mieux votre voyage.

Désire une chambre individuelle - supplément 96 € (3 nuitées)

Désire partager sa chambre avec :

Souscrit(vent) à l'assurance Annulation de voyage 31€/personne

Souhaite(nt) faire partie de la chorale

Verse(nt) un acompte de 200 €/pers,

par chèque à l'ordre de BIPEL, joint à votre bulletin ou

par virement à la Société Générale compte BIPEL :

IBAN : FR76 3000 3017 1300 0201 2427 725 - BIC : SOGERPP

Une confirmation de votre inscription vous sera adressée.

Le solde du prix devra être versé **avant le 15 août 2024**.

Je m'engage au strict respect des normes sanitaires en vigueur au moment du voyage. J'ai pris connaissance et j'accepte les conditions générales et particulières de vente du pèlerinage.

Les conditions générales sont disponibles en ligne (<http://www.bipel.com>).

Vous avez, conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant ainsi que la possibilité de les faire radier.

Date et signature précédée de la mention "Lu et approuvé" :

Possibilité de s'inscrire sur internet avec paiement par CB à l'adresse suivante :

<https://bipel-pelerinages.bipel.com/apprr-annecy-2024>

Bulletin valable pour UN SEUL VOYAGEUR .

Inscription effective dès réception de ce bulletin et du règlement de l'acompte.

CONDITIONS DE VENTES

Ces prix comprennent :

Le logement et la pension complète au « Balcon du lac d'Annecy » à compter du dîner du vendredi 27 septembre jusqu'au déjeuner du lundi 30 septembre 2024, La taxe de séjour,

Le transport en autocar le samedi 28 septembre et le dimanche 29 septembre 2024,

Les frais d'entrées lors des visites,

La location de la salle de conférence selon votre programme,

L'assurance assistance et rapatriement santé : Mutuaide,

L'assurance Responsabilité Civile et multirisque professionnelle de notre agence,

L'accompagnement sur place pendant le pèlerinage. **Ces prix ne comprennent**

pas :

L'acheminement et donc le transport pour se rendre à Annecy,

L'assurance annulation,

Les boissons, les pourboires, les offrandes pour les messes,

Les éventuels dons,

Toutes les dépenses à caractère personnel.

Attention : Ces prix ont été calculés selon les conditions économiques (taxes, coût du carburant...) connues en date du **15 janvier 2024**. Ils peuvent évoluer selon les variations de ces mêmes conditions économiques jusqu'à 35 jours du départ.

CONDITIONS D'ANNULATION et PARTICULIERES DU PARTICIPANT

Toute annulation doit être notifiée par lettre recommandée avec avis de réception, adressée au : BIPEL 24 rue des Tanneries - 75013 Paris.

Un montant forfaitaire de 60,00 € sera retenu pour les droits d'inscription. Les frais d'annulation sont calculés sur la base d'une somme forfaitaire et/ou en pourcentage du prix total du voyage, en fonction du nombre de jours entre la date de réception de l'annulation et la date de départ comme suit :

Plus de 30 jours avant le départ, il sera retenu 60,00€ non remboursables Entre

30 et 21 jours avant le départ, il sera retenu 25% du montant total,

Entre 20 et 15 jours avant le départ, il sera retenu 50% du montant total,

Entre 14 et 8 jours avant le départ, il sera retenu 75% du montant total, À

moins de 8 jours avant le départ, il sera retenu 100% du montant total.

Tout voyage interrompu ou abrégé - du fait du voyageur, pour quelque cause que ce soit - ne donne lieu à aucun remboursement.

Dans ce sens, vous trouvez ces garanties couvertes sur notre site : <http://bipel.com>

Document non contractuel sujet à modifications